

Le Journal de Gien, 20 octobre 2016

UN ACCORD ENFIN PASSÉ POUR LE PONT SNCF
Bientôt pour les cyclistes et piétons

Mardi 11 octobre, le conseil communautaire a débattu en mairie de Sully

■ Le rapport n° 9 arrivé sur la table en directionnaire, a été voté et adopté par les élus. Ce document fait suite à une concertation organisée avec la SNCF concernant le pont de chemin de fer reliant les deux rives de la Loire. Le maire de Sully, Patrick Fouchet, a l'impression de voir le pont devenir un véritable pont cyclable et piétonnier, ce qui représente un véritable succès pour une commune à l'agglomération de 14 000 habitants.

Probablement pour l'été prochain

Le conseil municipal de Sully-sur-Loire, qui est composé de 15 élus, a voté en faveur de la mise en œuvre de ce projet. Le maire de Sully-sur-Loire, Patrick Fouchet, a l'impression de voir le pont devenir un véritable pont cyclable et piétonnier, ce qui représente un véritable succès pour une commune à l'agglomération de 14 000 habitants.



Le SNCF a annoncé l'abandon de la ligne des Bordes Aubigny et autorise son exploitation en voie cyclable et piétonne.

de Villenave, afin de permettre de réajuster le pont de deux charnières et d'une tour à l'autre.

Salle de spectacle intra-muros

■ L'objectif de l'opération est de créer un véritable espace de spectacle intra-muros. Le projet consiste à créer une salle de spectacle de 100 places, à l'intérieur du pont. Le projet est financé par la commune et la SNCF. Le projet est en phase de concertation avec la SNCF.

Rôle à l'économie d'été

■ Le conseil municipal de Sully-sur-Loire, qui est composé de 15 élus, a voté en faveur de la mise en œuvre de ce projet. Le maire de Sully-sur-Loire, Patrick Fouchet, a l'impression de voir le pont devenir un véritable pont cyclable et piétonnier, ce qui représente un véritable succès pour une commune à l'agglomération de 14 000 habitants.